

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T01551
Adresse du site	47, rue Dutot	Hauteur	R+11 (32.26m)
Bailleur de l'immeuble	DOMAXIS	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	06/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	06/11/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 6 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz et 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 90°, 260° et 350°.		
Distance des ouvrants	3 à 10m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 90° < 2V/m - 260° < 4V/m - 350° < 3V/m 5G (3500) : 90° < 3V/m - 260° < 3V/m - 350° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	35.61m (90 et 350°) 36.21m (260°)		

Incidence visuelle

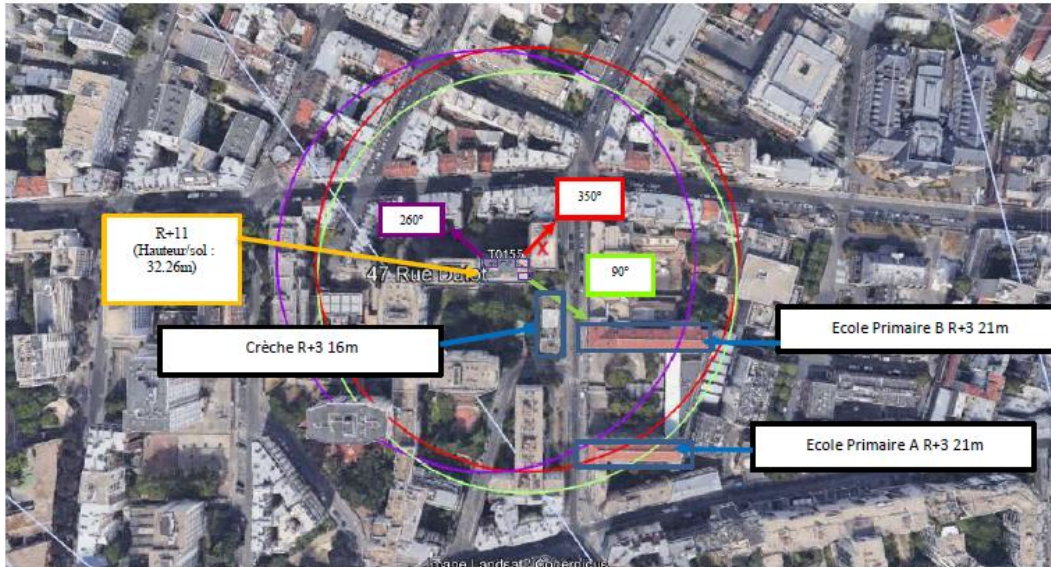
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux fixes (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts 90°, 260° et 350°.
Intégration antenne	Ajout de 6 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	11 rue Vigée Lebrun	16.5m	OUI	57m	< 2 V/m
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	17 rue Vigée Lebrun	19.5m	NON	83m	< 2 V/m
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	4 rue Vigée Lebrun	13.5m	OUI	31m	< 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 47 RUE DUTOT 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

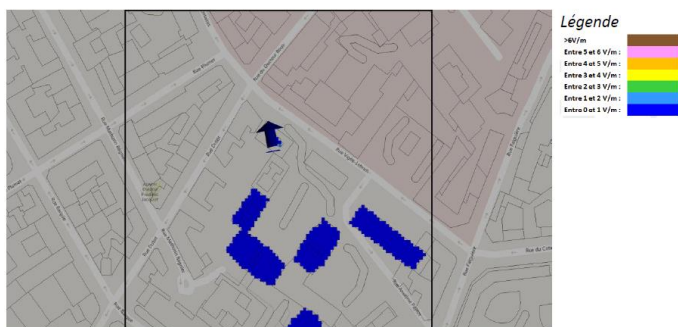
	Azimut 350°	Azimut 90°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 350°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



b. Azimut 90°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



c. Azimut 260°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 47 RUE DUTOT 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 350°	Azimut 90°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

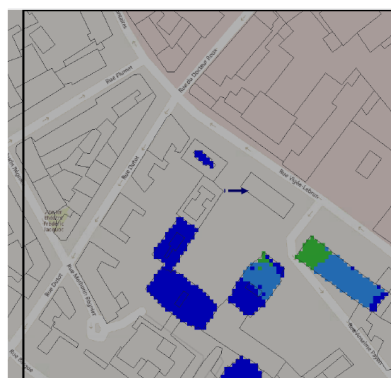
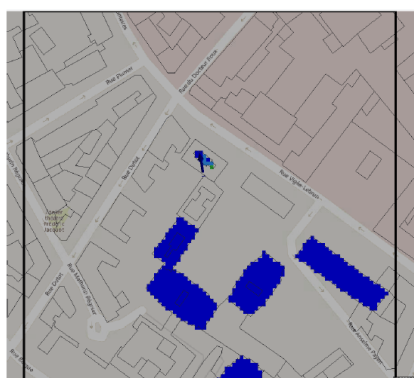
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 350°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.

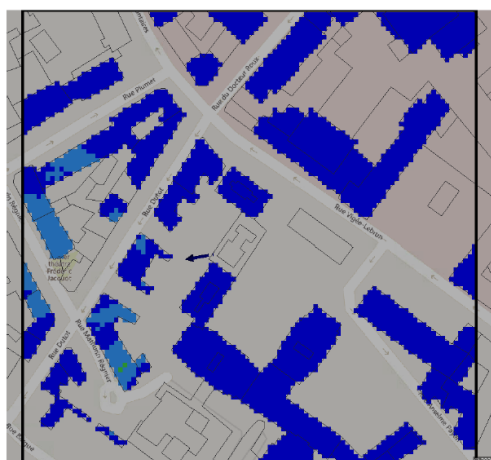
b. Azimut 90°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



c. Azimut 260°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 350° :



Azimut 90° :



Azimut 260° :

